L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

N°9 - Vendredi 3 mars 1989 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
L'abstention

3
Municipales : le Nord

•

Pierre Mauroy : éditorial

4



Le manifeste européen

5
Gilles Johanet à la CNAM

8
Exclusif Edwige Avice : les droits de l'enfant

12
En Arménie

L'ÉLÈVE D'ABORD

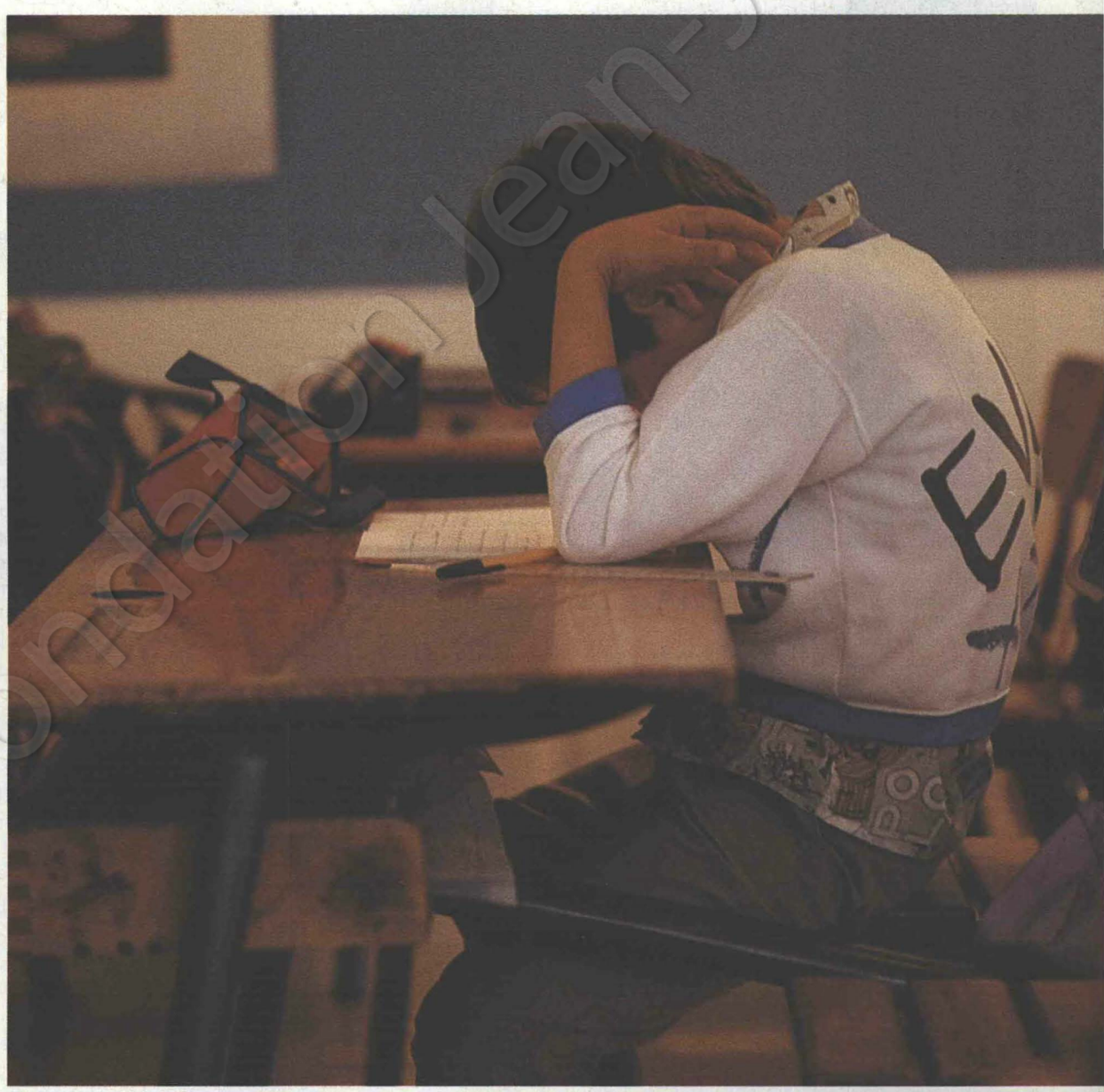

"Vendredi" ouvre le dialogue entre enseignants et gouvernement. Les maîtres manifestent le besoin d'être entendus et plusieurs inquiétudes sur l'avenir. Lionel Jospin leur propose de redéfinir projets et moyens éducatifs à tous les niveaux en prenant d'abord le souci de l'élève. (lire pages 11 et 12)

© Fondation Jean-Jaurès

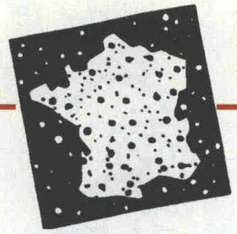

LE PHENOMENE ABSTENTIONNISTE

Voteront, voteront pas ?

C'est nouveau Emargeons

La loi du 30 décembre 1988 modifie le Code électoral et le Code des communes sur les procédures de vote. Elle stipule notamment : "Pendant toute la durée des opérations électorales, une copie de la liste électorale certifiée par le maire et comportant les mentions prescrites par les articles L 18 et L 19 ainsi que le numéro d'ordre attribué à chaque électeur reste déposée sur la table à laquelle siège le bureau. Cette copie constitue la liste d'émargement. Le vote de chaque électeur est constaté par sa signature apposée à l'encre en face de son nom sur la liste d'émargement."

Vendredi

10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.78.48
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligman

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Taoufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Directeur : Jacques Gaubin
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Chopin - Massy

N° Commission Paritaire en cours

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : Couverture - Gamma Vidujard; p.8 - Sipa Press - Nelson

Ce numéro a été tiré à 262.000 exemplaires

Tous les candidats se demandent : combien d'abstentions le 12 mars ? Qui va en pâtir ? Mais au fait, qui s'abstient ? Et pourquoi ?

Les journaux publient les sondages sur la participation des Français, les hommes politiques affichent espoirs et inquiétudes. Légitimement préoccupés, Laurent Fabius et... Charles Pasqua ont lancé des appels au civisme. Depuis les cantonales d'octobre, l'abstention devient un enjeu à chaque élection. Et les municipales n'échapperont pas à la règle.

1988 aura été une année noire en terme de participation électorale. On évoque à nouveau le spectre de l'américanisation de la vie politique française. Crainte tout de même hâtive : François Mitterrand a réuni près de la moitié des inscrits quand George Bush n'est que l'élu d'un Américain sur quatre. Avec 18,6% d'abstention au premier tour et 15,6 au second, l'élection présidentielle française, qui n'a aucune commune mesure avec son équivalente américaine (près de 50% sur un seul tour), avoisine le niveau incompressible que les politologues situent entre 10 et 15%. Mais ce bon résultat a été éclipsé par les records absolus des élections suivantes : 51% au premier tour des cantonales, 34% aux législatives, 63% à un référendum, on n'avait jamais ça ni sous la IIIe, ni sous la IVe, ni sous la Ve République. Et les scrutins partiels ne sont pas franchement à contre-courant de cette vague abstentionniste : la 9e circonscription de Seine-Saint-Denis et la 1ère de l'Isère ont enregistré le plus fort taux d'abstention des 79 législatives partielles organisées depuis le début de la Ve République avec 65,4 et 62,8%.

Overdose ou dépolitisation ?

Conviés à de trop fréquents rendez-vous aux urnes - quatre voire cinq élections en six mois, six avec les municipales et les européennes en un an- l'électorat souffrirait-il d'overdose ? Pour y remédier, Pierre Joxe a mis en chantier un regroupement des élections locales. Si tout se passe bien, le projet devrait aboutir cette année. Les experts se divisent entre ceux pour qui cette répétition des scrutins fait figure de cause majeure et ceux qui mettent en avant des facteurs moins conjoncturels. Pour BVA, *"plus les enjeux sont importants, moins l'électeur s'abstient. Mais l'intérêt de la politique ne se dément pas, comme le montre celui mesuré pour les municipales qui, loin de faiblir, augmente."*

Secrétaire national-adjoint aux élections du PS, Gérard Le Gall parle, lui aussi, de *"hiérarchisation des enjeux"*. Plaçant au premier rang la multiplication d'élections, il distingue également *"les effets de l'alternance, autrement dit l'usure des mythes, et ceux de la crise"*. Pour Jean-Marc Lech, *"la baisse de la participation est liée à l'insatisfaction de l'électorat. On est passé dans les années 80 d'un abstentionnisme structurel œcuménique à un abstentionnisme plus proprement politique."* Le directeur d'IPSOS tire de ce qu'il croit être *"un éloignement des Français de leur classe politique"* des pronostics pessimistes sur les prochaines municipales.

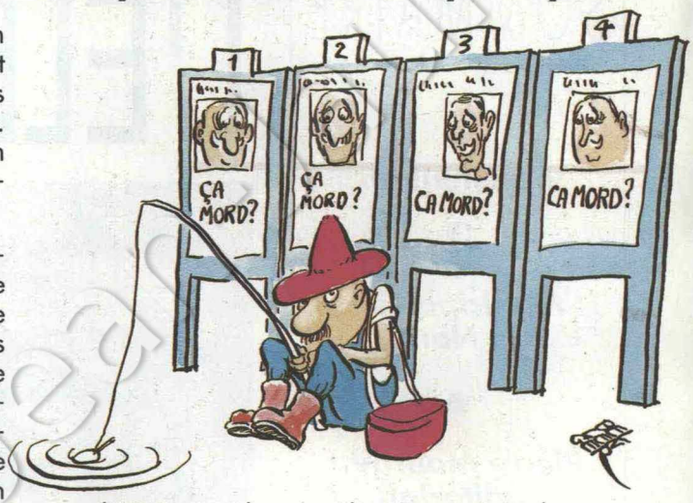

Crise de la représentation politique ? Le thème a fait fureur dans les années 62-63, au temps des colloques sur *"la dépolitisation"*. Mai 68 et la montée électorale de la gauche ont contredit cette analyse. En sera-t-il de même demain ? Ou des phénomènes de société sont-ils liés à l'œuvre pour pérenniser la poussée abstentionniste ? A en croire la thèse classique du vote comme indice d'intégration sociale, ils ne manquent pas : chômage, travail précaire, urbanisation, exclusion, solitude. Mais ils ne vont pas tous dans le même sens : les programmes d'insertion, les progrès de l'éducation et de la formation (la corrélation entre vote et niveau d'étude est établie) ne constitueront-ils pas des freins ? Quel rôle joue l'évolution des modes de vie et des relations sociales ? L'affaiblissement des lieux collectifs d'apprentissage, du militantisme associatif et syndical, le retour au privé, la montée de l'individualisme ne sont probablement pas favorables à plus de participation. Phénomène de mode passager ou nouvelle donne de la vie sociale ?

La tendance serait dangereuse si l'analyse se révélait juste. Assurément, la démocratie s'use si l'on ne s'en sert pas. Mais rien n'est sûr dans un domaine où les sondeurs eux-mêmes avouent leur perplexité : jusqu'au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, l'abstention était sous-estimée dans les enquêtes d'opinion. Le dernier sondage sur les municipales trois semaines avant le premier tour fait état de 61% d'électeurs qui *"ne pensent pas s'abstenir"*. Une progression de cinq points par rapport au précédent publié le 26 janvier. Le chiffre, honorable, reste en-deça des résultats de ces trente dernières années qui, tous, donnent une participation comprise entre 75% et 80%. Français, encore un effort...

Bernard Chaouat

NORD - CHAMPAGNE - ARDENNES

Places fortes et victoires pour la gauche

Région d'élection des gros bataillons et des militants combatifs, le Nord - Pas-de-Calais devrait tenir bon. De beaux espoirs de l'Ardenne à la Champagne.

• **Lille.** Accord entre le Premier secrétaire du PS, Pierre Mauroy, maire sortant, et les communistes qui auront 11 candidats dont 8 éligibles. Il y aura aussi trois rénovateurs, 7 personnalités, 3 MRG et 1 AD (Association des démocrates). Négociation laborieuse à droite : Bruno Durieux, le député UDF bariste cède la place à Alex Turk (RPR). Il y aura une liste Front national et une liste écologiste.

• **Roubaix.** Le maire sortant CDS, André Diligent, conduira une liste d'union. A gauche, Bernard Carton (PS) emmène une liste commune avec le PC. FN : Philippe Gendron, le gendre de Jean-Marie Le Pen.

• **Tourcoing.** Le maire UDF, Stéphane Dermaux est allié avec certains RPR. D'autres font bande à part avec Didier Droart. Pas d'union non plus à gauche où Jean-Pierre Balduyck conduira la liste socialiste et Claude de Moustier celle du PC.

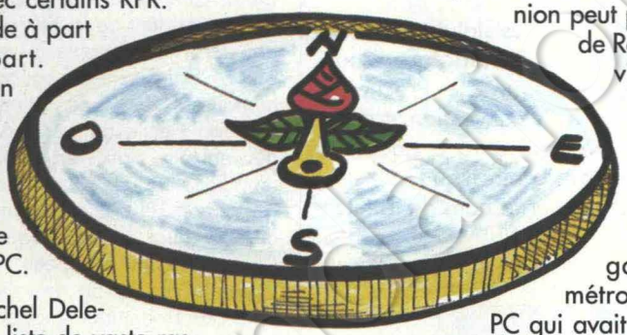

• **Dunkerque.** Michel Delebarre conduit une liste de vaste rassemblement avec 5 communistes dont 3 éligibles. Le maire sortant RPR, Claude Prouvoyeur, mène la liste d'union avec une bonne dose de CNI. Il y a une liste FN.

• **Douai.** Deux députés de gauche, Marc Dolez (PS) et Georges Hage (PC), mènent une liste. Le maire sortant, Jacques Vernier, sera à la tête d'une liste d'union. Le FN est en lice.

• **Valenciennes.** La liste PS sera conduite par Jean-Marie Defossez et celle du PC par Charles Doulieu. Le maire sortant, Olivier Marlière, conduira la liste RPR-UDF, mais une liste de droite dissidente est apparue.

• **Cambrai.** Primaire à gauche : Jean Le Garrec, emmène la liste PS. Le PC René Hego fait bande à part. Le maire RPR, J. Legendre, s'oppose à Françoise Drancourt (DVD).

• **Maubeuge.** Alain Carpentier (PS) conduira la liste d'union. Le maire sortant UDF, Jean-Claude Decagny, aura une autre équipe de droite contre lui.

• **Calais.** L'accord entre J.-J. Barthe (PC), maire sortant et l'équipe d'André Capet (PS) a été un enjeu national. Les socialistes ont obtenu d'être quasiment à parité avec les communistes. L'opposition sera menée par un RPR.

• **Arras.** Union de la gauche conduite par le maire sortant, Léon Fatous. Opposition : liste Vanlerenberghe (CDS). Front national présent.

• **Boulogne-sur-Mer.** Liste d'union conduite par Guy Lengagne, maire sortant. Deux listes de droite menées par René Delecour (RPR) et Jean Muselet (non inscrit).

• **Charleville.** Roger Mas, député-maire sortant, conduit une liste d'union de la gauche. A droite, trois listes sont en lice. Cette désunion peut permettre la victoire de Roger Mas, dans une ville où le rapport gauche-droite lui est favorable.

• **Reims.** Il n'y aura pas de liste d'union de la gauche dans cette métropole régionale. Le PC qui avait perdu la mairie en 1983 a refusé l'union. François Letzgus, conduit une liste "majorité présidentielle" et mène une campagne dynamique, face au maire sortant, Jean Falala (RPR-UDF).

• **Epernay.** Primaire encore. La gauche pèse 55% mais on peut craindre que sa désunion ne facilite la tâche à B. Stasi (UDF-RPR).

• **Châlons-sur-Marne.** Le maire sortant, PC, J. Reyssier est à la tête d'une liste d'union de la gauche. A droite, le député, Bruno Bourg-Broc, conduit une liste RPR-UDF. FN présent.

• **Troyes.** Aucun accord n'a pu être trouvé à gauche. J.-P. Chérain, conseiller régional, conduit une liste majorité présidentielle face au maire sortant, Robert Galley, (RPR-UDF).

• **St Dizier.** Rupture PC-PS. Le maire PC sortant se présente pour la 4è fois. Guy Chanfrault conduit une liste "majorité présidentielle". La bataille promet d'être rude. A droite la liste de Paul Thiéblemont est sans espoir.

G.S. et G.T

EDITORIAL

Intolérable

Intolérable, la condamnation à mort d'un écrivain pour ce que Pierre Joxe a appelé un "délit d'idée". La liberté d'expression, la liberté de pensée, la liberté d'imprimer sont des valeurs qui fondent notre société, notre République. On ne transige pas avec de telles valeurs.

Intolérables, ces appels aux meurtres lancés en plein Paris, place de la République. La liberté de manifestation ne doit pas servir de prétexte à "une prise en otage de nos valeurs républicaines" par ceux-là mêmes qui les nient, les bafouent, les méprisent, ainsi que l'a déclaré dès lundi matin notre porte-parole. La France est un Etat laïc, la tolérance est sa vertu, la haine son ennemi. On ne transige pas avec de telles valeurs.

Intolérables aussi ces amalgames entre une religion et la trahison même de cette religion, entre l'immense majorité des musulmans dignes et calmes et quelques excités. Si la France reste fidèle à sa tradition de terre d'accueil et d'intégration, c'est au nom de la laïcité et de la solidarité. Les musulmans qui vivent avec nous le savent. Les responsables de cette communauté l'ont bien montré. On ne peut transiger avec ces valeurs.

Intolérable encore cette censure de fait qui s'établit insidieusement par la peur et la menace : livres absents, films ignorés, spectacles tronqués éditions entravées. Le respect que l'on doit aux croyances des autres ne conduit pas à baillonner l'expression d'opinions critiques ou contraires. Sinon où se trouve la liberté ?

ELECTIONS EUROPEENNES

Le compte-à-rebours commence

Les élections européennes auront lieu le 18 juin prochain. Sans attendre, alors qu'ils sont encore engagés dans le débat des municipales, les socialistes se devaient de préparer cette échéance communautaire .



Le 23 février dernier, le bureau exécutif du Parti adoptait à l'unanimité un projet de manifeste qui va maintenant être discuté, amendé, enrichi par le débat dans les sections et fédérations. Ce texte, présenté par Gérard Fuchs, secrétaire national chargé des questions européennes et de sécurité, est déjà le fruit du travail d'une commission représentative de toutes les sensibilités du Parti qui a siégé régulièrement depuis le mois d'octobre en présence d'experts et de parlementaire européens.

Le manifeste, tel qu'il apparait dès maintenant est très représentatif de la façon dont les socialistes tiennent à aborder l'échéance à venir : il y a bien et il y aura bien deux conceptions divergentes qui s'affronteront dans le débat des semaines qui viennent.

L'Europe qui se construit dans la préparation de l' échéance du 1er janvier 1993 sera-t-elle une Europe libérale avec les conséquences que cela implique dans les domaines économiques et sociaux ou bien sera-t-elle une Europe de la solidarité, de la volonté commune, du progrès social, telle que la veulent les socialistes ?

En réaffirmant dès l'abord que notre priorité va à une Europe sociale, en se prononçant pour l'élaboration d'une charte des droits fondamentaux des travailleurs de la Communauté, nous saurons montrer quelle Europe nous voulons et au profit de qui nous voulons qu'elle se construise. Qui peut croire vraiment que l'Europe pourra demain s'affirmer sans politiques économiques communes volontaristes, sans modèle européen de société qui prenne en compte les besoins des hommes, des femmes, de l'environnement? Personne !...En tout cas, pas les socialistes !

Le travail d'élaboration de notre manifeste va maintenant se poursuivre au niveau local. Les besoins, les questions qui apparaissent dans les régions quant à la construction européenne vont sans doute enrichir son contenu.

Dans le même temps, selon les statuts du Parti socialiste, la période de candidature à la candidature à l'élection est ouverte. Prochain rendez-vous important : la convention nationale des 15 et 16 avril qui aura à adopter définitivement le manifeste ainsi que la liste des candidats...sans oublier le nom de la tête de liste.

BD

Liberté, liberté chérie...

"On se réunit, on proteste, c'est normal mais quand on menace de mort c'est autre chose. Il y a ce qui est permis et ce qui pourrait ne pas l'être".
François Mitterrand répondait, en substance, lundi, aux manifestations d'intégristes musulmans et les menaces de mort lancées samedi 25 février place de la République en plein Paris contre l'écrivain britannique Rushdie. J.J. Queyranne, de son côté, lors du point de presse traditionnel, disait l'inquiétude des socialistes face à de tels débordements et refusait tout amalgame entre les fanatiques de la manifestation et la grande majorité de la communauté musulmane vivant en France.
Le Parti socialiste a tenu mardi et mercredi à répéter son attachement aux valeurs républicaines de laïcité, tolérance et liberté d'expression par la bouche de Pierre Mauroy lui-même. Max Gallo et Gérard Lindeperg, responsables nationaux, appelaient avec Pierre Guidoni l'ensemble des intellectuels à renforcer nos rangs pour la défense de ces principes essentiels. Mercredi soir, sur l'espalanade des Droits de l'Homme, les socialistes renforçaient les rangs de la grande manifestation SOS Racisme organisée pour la défense de la République. "Ce qui est le plus dangereux c'est la censure de fait qui s'installe sous la menace, insiste Max Gallo. Il faut réveiller ceux qui veulent rester vigilants".

CONGRES IDEOLOGIQUE

Première rencontre

Salle comble, assistance attentive, soirée trop courte.... Jeudi dernier, à l'occasion du colloque "Socialisme An 2.000" à la Maison de l'Amérique latine à Paris, premier colloque préparatoire à la réflexion idéologique du Parti socialiste qui était introduit par Gérard Collomb, secrétaire national aux relations extérieures.
D'emblée Pierre Mauroy plante le décor : les socialistes sont des femmes et des hommes d'idéologie. L'action politique quotidienne et la conjoncture ne doivent pas leur faire oublier la nécessité d'une réflexion en profondeur. C'est pourquoi le Parti socialiste a décidé de tenir un congrès extraordinaire sur l'idéologie au printemps 1990.
Gérard Collomb accueille les participants et indique l'économie générale des travaux. Quatre colloques ouverts à de nombreuses personnalités, experts et savants, prépareront une phase militante qui débouchera sur ce congrès.
Il est question, en ce 23 février 1989, des "nouvelles mutations économiques, des politiques qui s'y attachent, ainsi que de la démocratie salariale qui en découle".
Michel Aglietta, conseiller scientifique auprès du CEPII traçait les perspectives à la fois des grands déséquilibres mondiaux actuels et à venir et de quelques mesures économiques et financières urgentes et possibles.
Oskar Lafontaine, vice-président du SPD et Ministre-président de la Sarre, ainsi que Manuel Escudero, responsable du secteur programme au PSOE. insistaient beaucoup sur les aspects humains, culturels, de justice sociale.
L'écologie et la faim sont des affaires qui ne peuvent être prises en compte qu'à l'échelon mondial : bonnes raisons pour trouver des organisations et des régulations internationales, ce pour quoi a aussi largement plaidé Gisèle Charzat, député européen.
Après la conclusion de cette première partie, faite par Dominique Taddei, économiste, était introduit le deuxième thème brossé d'emblée par Benjamin Coriat, professeur de science économique.
Celui-ci exposa la trajectoire technologique actuelle et la nécessité d'aller vers "un nouveau modèle d'organisation du travail et des rapports au travail, sans lequel il ne peut y avoir de succès dans l'appropriation technologique".
Jean-Paul Jacquier, secrétaire national, membre de la commission exécutive de la CFDT, poursuivait cette analyse, avec la prudence et le réalisme du responsable syndical, si toutefois il n'est pas douteux qu'il convient d'accepter les mutations techniques pourvu qu'elles soient toujours accompagnées du souci de l'homme.
Yves Lasfargue, directeur d'IFG Technologie; Francesco Forte, directeur du secteur programme au PSI et Lionel Zinsou, membre de la direction de BSN, faisaient chacun à leur manière écho à ce duo, l'un évoquant les efforts que l'homme aura à faire et l'éducation avec lui, l'autre les efforts de l'entreprise qui sont eux aussi indispensables.

P.H.



SECURITE SOCIALE

Logique de solidarité contre logique de marché

Au moment où s'engagent les négociations sur les tarifs avec les médecins, Gilles Johanet, spécialiste reconnu des problèmes de santé et responsable socialiste vient d'être nommé directeur de la CNAM.

Crédit formation

promesse tenue

Promesse tenue. Dans la "Lettre à tous les Français", François Mitterrand avait préconisé la mise en œuvre d'un crédit-formation. Dès le mois d'avril, cent mille jeunes sortis depuis au moins un an de la formation initiale sans qualification, vont en profiter.
Le crédit-formation n'est pas une nouvelle formule de stages : elle utilise ceux qui existent déjà. Elle substitue à la notion de stages celle de parcours, plus dynamique. Elle permet à chaque bénéficiaire, à partir d'un bilan de ses compétences et de ses besoins, de suivre une chaîne de formation individualisée pour aboutir à une qualification reconnue, égale au moins au CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou au BEP (brevet d'études professionnelles).
Ces plans personnalisés de formation concernent les jeunes, dans un premier temps. Les demandeurs d'emploi et les salariés pourront en bénéficier ensuite, après que les concertations avec les partenaires sociaux auront abouti.

Un socialiste à la tête de la Caisse nationale d'assurance maladie, qu'est-ce que cela change ?

D'abord en offrant des moyens accrus pour le personnel, il doit créer une ambiance de travail et un profil de carrière plus positifs. Le socialisme, je le crois, c'est une certaine pratique vis-à-vis des gens avec qui on travaille...
Je crois que cela peut aussi changer des choses pour la gestion des prestations. Je ne parle pas d'un grand soir, mais plutôt d'une orientation tendant à l'égal accès de tous aux soins, qui peut être renforcée par l'arrivée d'un socialiste à la direction de la CNAM. Est-on capable de faire coexister - ou de faire prévaloir si le choix se pose en ces termes- une logique de solidarité face à la logique du marché ? Celle-ci exclut forcément ceux qui n'ont pas les moyens, culturels et financiers.
J'ajouterai un point important : ce n'est pas forcément une orientation "contre". Je crois que de nombreux représentants de forces sociales, syndicales, d'acteurs du système de soins, sont déconcertés par une évolution du discours et des pratiques en matière d'assurance-maladie ne correspondant plus aux vieux schémas. Dans cette évolution très rapide, des aspects sont positifs.
Voir Jean-Pierre Fourcade et Elisabeth Huppert revenir des USA en disant "jamais ce système-là en France", c'est quand même réjouissant. Tout comme il est réjouissant que le PS ait considéré que la nationalisation de la médecine libérale n'était pas forcément la panacée.
En revanche, il existe des aspects plus négatifs, destructurants, qui portent sur les orientations de l'avenir : on peut parfaitement, tout en refusant un système libéral à l'américaine, avoir peu à peu un grignotage de l'assurance-maladie au détriment des plus faibles.
Le renouveau du principe de cohérence, de cohésion sociale, ne passe pas forcément par une résurgence des affrontements entre la santé et l'assurance-maladie tels qu'on les a connus il y a dix ans. Les médecins de ville ont compris qu'il y avait un risque de paupérisation pour une certaine fraction d'entre eux. Les médecins hospitaliers sont inquiets de l'avenir de l'hôpital public. Toutes ces inquiétudes peuvent être le ferment d'une politique nouvelle dès lors qu'on est capable, dans un véritable partenariat, de rechercher des solutions répondant aux principes d'une médecine de haut niveau et d'égal accès pour tous.

Il y a plus que de l'inquiétude parmi les médecins hospitaliers. Comment comptez-vous appliquer cette politique nouvelle ?

Cela ne relève pas que de moi ni de la CNAM, tant s'en faut ! L'hôpital public est au milieu du gué. C'est le mérite d'un gouvernement de gauche d'y avoir instauré le budget global mais celui-ci, ne s'appliquant ni aux cliniques privées ni à la médecine de ville, créé des effets destructurants. De ce point de vue, le plafonnement de la croissance des dépenses dans les hôpitaux publics est, en partie, illusoire, car la demande se déporte vers d'autres secteurs qui voient leurs activités augmenter. En outre, le budget global tel qu'il est appliqué aujourd'hui n'est pas une méthode réellement participative : il n'y a même pas une logique interne d'incitation à l'optimum de gestion.
Autre raison de destructuration de l'hôpital : personne n'est en mesure de dire clairement ce qu'il faut, pour qui, à quelle échéance.
Les annonces faites par Claude Evin sont bonnes. Le retour à une carte sanitaire, dès lors qu'elle est rénovée, est un moyen d'éclairer la politique et de permettre à chacun de savoir où il va. Cette clarification nécessaire du rôle de l'hôpital s'accompagnera d'une clarification du rôle de chacun en son sein : c'est la deuxième phase de cette fameuse départementalisation dont on parle depuis sept ans.
On peut ainsi comprendre que les hospitaliers ressentent un malaise. On peut aussi regretter qu'il s'exprime par une grève.

Dans quel esprit allez-vous aborder les discussions sur le renouvellement de la convention entre les médecins et les caisses d'assurance maladie ?

Il faut tout faire pour éviter le choix entre un désastre sans fin et une fin désastreuse. Le désastre sans fin serait une paupérisation croissante d'une fraction elle-même croissante des médecins, infirmiers, etc. La fin désastreuse serait la disparition de la convention, non par explosion mais par implosion.
L'enjeu n'est pas tellement d'en sortir -on va le faire- mais de savoir si on va en sortir ensemble. Les syndicats médicaux, les partenaires sociaux, le conseil d'administration de la CNAM et son président qui a un rôle pilote, prendront-ils conscience de cette escalade déstructurante afin que soient prises les mesures de rééquilibrage qui s'imposent ? Je suis fondamentalement optimiste. Tout le monde commence à se rendre compte qu'on ne peut plus continuer ainsi.
Que fait-on pour ne pas aller dans le mur ? Ce n'est pas à moi de le dire. Mon rôle est d'éclairer le champ du possible, de montrer où mène la prolongation des tendances actuelles, de faire éventuellement un scénario de l'inacceptable, et ensuite d'élaborer différentes solutions correspondant aux orientations possibles pour sortir de cette impasse, sans tout casser.

Propos recueillis par
Monique Grima

EDUTEL POUR PARLER DE L'ECOLE

Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Direction de l'Information et de la Communication

36.13+Edutel

Col. Fondation Jean Jaurès

1789 - 1989

Un acquis fondamental : le système métrique

Quand on évoque les acquis de la Révolution française, on pense aux Droits de l'Homme, au suffrage universel, mais on oublie souvent les aspects scientifiques et techniques porteurs de progrès.
Le système métrique a déverrouillé l'économie de cette fin du XVIIIème siècle en facilitant les échanges et la communication.

En 1789 existaient en France quelques 800 mesures différentes. Le système d'unités de temps, d'espace, de monnaie, est, pour l'ensemble, hérité de Charlemagne. Les unités de longueur sont la lieue de poste, la perche, le pied, le pouce, la ligne. Les unités de surface agraire sont l'arpent et la sétérée. Pour les tissus on emploie l'aune. Pour le poids, le quintal ; puis la livre, le marc, l'once et le gros. Il n'y a pas de rattachement à une base commune. D'une région à l'autre, d'un village à l'autre, les mêmes noms recouvrent des réalités diverses. Par exemple, l'arpent de Paris vaut 34,19 ares et l'arpent commun 42,21 ares. On relève dans le département du Nord 18 sortes d'aunes de 62 centimètres à 84 centimètres.
Un tel système constitue un obstacle sérieux au commerce. Aussi, dès 1750 devient-il la cible des négociants, manufacturiers et autres "hommes de lumières et de progrès" que l'on rencontre dans les académies.

Les "hommes de progrès"

Des "cabinets de curiosité" rassemblant des inventions voient le jour dans de nombreuses villes grâce à de riches mécènes. Un engouement pour les sciences et les techniques pénètre aussi dans le grand public persuadé de plus en plus que "le bonheur ici bas" est possible pourvu que l'on fasse confiance aux savants.
Les députés de l'Assemblée nationale constituante ont pour objectif d'égaliser et uniformiser l'espace national, ils confient le 8 mai 1790 la création d'un nouveau système de poids et mesures à une commission de l'Académie des sciences composée de Laplace, Lavoisier, Borda et Condorcet.
La commission nomme Delambre et Méchain pour "définir le mètre" à partir de la différence de latitude entre Dunkerque et Barcelone. Leurs échafaudages de triangulation, l'utilisation de matériel d'observation alarment les populations qui les suspectent d'être des "ennemis publics". Leurs travaux sont ralentis, d'autant que la guerre les oblige souvent à s'interrompre.
Enfin, le 1er avril 1793, la Convention adopte comme unité de longueur le mètre : "dix-millionième partie du quart du méridien terrestre". Peu après, Lavoisier définit le gramme. Dans les deux cas, le système décimal est la référence pour les multiples et sous-multiples.

Une application lente

Des étalons doivent être envoyés dans tout le pays lorsque l'Académie des sciences est supprimée, le 28 novembre 1794. Lavoisier est arrêté comme ex-fermier général, Delambre destitué pour "antirépublicanisme".
Le 7 avril 1795, le système métrique est définitivement institué. Les étalons de poids et de longueur deviennent obligatoires en décembre 1801. Pourtant, l'adoption de ces nouvelles mesures est lente tant elle se heurte à des habitudes anciennes. Une nouvelle loi du 4 juillet 1837 rappelle que le système métrique "est exclusif de tout autre". Mais l'on sait que certaines mesures anciennes sont encore utilisées de nos jours sur les marchés, comme, par exemple, la livre, pour un demi-kilo.

Georges Ferré.

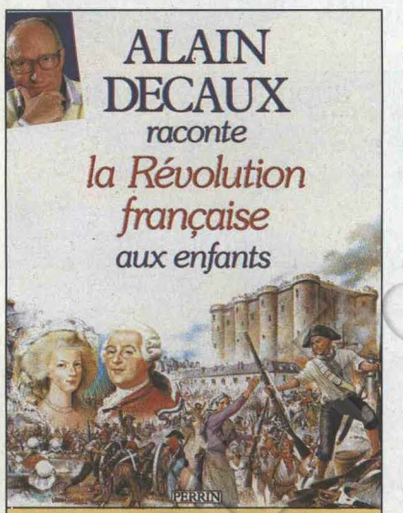

Les talents de conteur d'Alain Decaux ne sont plus à vanter. Le voici qui s'adresse aux enfants et leur dit ce qu'a été la Révolution. Les ombres et les lumières; les espoirs et les difficultés. Le récit est d'un grand historien et d'un efficace vulgarisateur. Illustrations nombreuses (dessins et documents originaux).
La tonalité de ce texte est donnée par la conclusion d'Alain Decaux : *"...La Révolution française a, pour la première fois dans l'histoire du monde, proposé aux hommes ce qui reste l'une des conditions essentielles du bonheur, la liberté. Elle y ajoute un don non moins précieux : l'égalité..."* Et encore *"...N'oubliez jamais que depuis deux siècles, tous les peuples qui se sont battus pour leur liberté, l'ont fait en chantant la Marseillaise."*
Perrin, 180p., 140F.

DÉBAT PERMANENT

Les deux pieds sur terre. Combien de fois n'avons-nous pas constaté, et regretté, le décalage entre le discours des hommes politiques tel qu'il transparaît dans les médias et les véritables préoccupations des électeurs ? Votre courrier en est une preuve supplémentaire. Elections municipales, bien sûr, accords PS-PC, à surveiller. Mais vos lettres, ignorant presque les péripéties de la vie politique, ne cessent de coller à l'essentiel : crise, niveau de vie, chômage...

Vieillesse, la question est d'importance. Nous l'avons abordée dans un précédent numéro de "Vendredi" (n°4).
Georges Bourgeois - Bourges (18) tient à distinguer les différentes catégories de personnes âgées : *"Une campagne médiatique s'engage pour donner une fausse image du retraité : celle d'un nanti vivant aux crochets des travailleurs. Il ne faut pas conforter les arguments fallacieux de ceux qui cherchent à démolir notre système de retraites complémentaires fondé sur la solidarité des générations. Trois millions de retraités "ne s'en tirent pas", trois autres millions s'assument à peu près. Le troisième tiers comprenant des anciens cadres, commerçants, artisans, professions libérales recueille le fruit de ses économies ou des cotisations importantes versées au cours de sa carrière. Ce sont toujours les mêmes qui s'offrent des voyages ou des croisières; les séjours "dans ses meubles", dans des établissements conçus tout exprès avec un personnel spécialisé ne sont à la portée que de quelques-uns."*

Pays riches, pays pauvres. Que les premiers se lamentent et se contentent de quelques gestes de charité envers les seconds ne suffit pas affirme **André Vigier - Vienne (38)** : *"L'économie mondiale partage les habitants de la terre en deux catégories : celle qui gaspille les sources d'énergie et de matières premières non-renouvelables, qui pollue les rivières, les fleuves et les océans, qui détruit ses excédants agricoles et même qui rétribue ses cultivateurs pour qu'ils ne cultivent pas leurs terres et celle qui ne sort pas d'une effroyable misère et qui meurt de faim... Une sorte de plan Marshall pour aider ces pays à sortir de leur état de sous-développement s'impose. En l'an 2000, on annonce 6 milliards d'êtres humains sur cette terre. La plupart viendront au monde dans des régions déjà surpeuplées ou dans les bidonvilles dont les occupants sont à la recherche d'emplois et de nourriture ...*



On ne vaincra pas la faim dans le monde par des quêtes ou des envois de nourriture, mais pas la création de sociétés multinationales formées pour apporter dans les régions déshéritées du globe les moyens de rendre la terre fertile et de permettre aux autochtones de vivre dans leur pays natal... L'humanisme n'est pas une vertu, c'est une nécessité."

Prisons. Les matons revendiquent, mais n'est-ce pas la philosophie même de l'univers carcéral qu'il conviendrait de revoir ? s'interroge **Alkis - Amiens (80)** : *"Le vrai problème du système carcéral français, ce sont ses lentes volontés de se libérer du modèle copié sur la justice de l'Eglise catholique avec l'Inquisition qui, après avoir arraché par tous les moyens l'aveu au détriment de la preuve, emmurait le condamné. La formation des surveillants de prisons ou l'augmentation de leurs salaires, seules, ne sont pas susceptibles de vaincre les résistances dues aux habitudes. Il faut légiférer et définir un cadre philosophique nouveau du monde carcéral... Perdu dans la nature, tout malfaiteur doit être traqué afin de protéger la société. Mis en prison, c'est l'humanité de la société qui doit prendre le dessus. Les gardiens de prison sont un échantillon de cette humanité."*

La montée du fléau du chômage s'est accompagnée d'une multiplication de stages en tous genres. Indispensables à condition qu'ils restent réellement formateurs, estime **Pierre-Brice Lebrun - Paris (19e)** : *"Pour traiter le chômage, il existe deux démarches complémentaires. Le traitement économique et le traitement social... Le traitement économique est une aide à l'embauche pour l'employeur, le traitement social consiste plutôt en l'aménagement de stratégies d'insertions pour un public "à problèmes"... Mais aujourd'hui le public en difficulté est orienté vers des stages sans formation, sans suivi. Des stages en situation de travail... Peu de patrons respectent avec leurs stagiaires le droit du travail. Environ 30%, au vu des sondages réalisés dans différents groupes. Et ce sont souvent les patrons certains d'embaucher, qui profitent du stage pour bénéficier d'une période d'essai supplémentaire et gratuite..."*



LES DROITS D

Les 4 et 5 mars à Genève, la Commission des droits de l'homme des Nations-Unies mettra la dernière main à la convention sur les droits de l'enfant, qui devrait être adoptée en septembre par l'assemblée générale de l'ONU. Edwige Avice, ministre déléguée aux Affaires étrangères, expose la position de la France.

L'enfance en chiffres

130 millions d'enfants naissent chaque année dans le monde, dont 20 millions présentent une insuffisance pondérale.

40 000 enfants du tiers monde meurent chaque jour de la faim et d'infections précoces.

14 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année dans le monde de malnutrition et de maladies courantes qui pourraient être facilement évitées.

2 millions d'enfants sont sexuellement exploités.

100 millions d'enfants de moins de quinze ans travaillent, dont 50 millions dans des conditions dangereuses et nuisibles à leur développement physique et moral.

Plusieurs dizaines de millions d'enfants dans le monde souffrent, victimes du sous-développement, de la malnutrition, du manque de médicaments, d'exploitation de toutes sortes, de la guerre. De toute la misère du monde, c'est la plus insoutenable.

Cent millions d'enfants travaillent pour vivre dans le monde, dont la moitié au moins dans des conditions souvent proches de l'esclavage. En Amérique latine, à Bogota, Sao Paulo, Mexico, les enfants sont dans la rue, organisés en bande, livrés au vol et à la prostitution, entassés, avec leur famille, dans les bidonvilles de la périphérie des villes. Au Pérou, en Bolivie, ils sont engagés à vil prix dans les mines d'or ou dans les carrières. En Asie, de véritables réseaux d'employeurs d'enfants arrachés à leurs familles les font travailler clandestinement douze à treize heures par jour dans l'artisanat du tapis ou l'industrie textile.

A notre époque, encore, des gouvernements recrutent des enfants pour les envoyer à la guerre. Qui n'a en mémoire dans le conflit Iran-Irak l'image de ces enfants déguisés en soldats s'élançant vers la mort ? En Afrique, les guerres et les exodes de réfugiés ont touché des centaines de milliers d'enfants de moins de quinze ans, livrés à eux-mêmes, sans famille ni toit.

Dans notre pays même, chaque année, plus de cinquante mille enfants sont maltraités, plus de sept cents d'entre eux meurent. Combien encore sont victimes d'abus sexuels ?

A l'automne 1989, l'ONU devrait adopter une convention sur les droits de l'enfant. Que peut-on en attendre, quand on sait que deux cents ans après la Déclaration des droits de l'homme, ses principes sont encore quotidiennement bafoués à travers le monde ? Edwige Avice, ministre déléguée aux Affaires étrangères, et qui suit pour la France ce dossier, se veut optimiste (entretien ci-contre). La mise en application effective de cette convention dans tous les pays n'est sûtrement pas pour demain. Mais elle est l'occasion, pour la communauté internationale, de prendre conscience du sort, tragique qu'elle réserve à des dizaines de millions d'enfants, victimes ou instruments de la folie du monde. L'UNICEF nous rappelle aussi que ce sont eux, les enfants, qui paient le plus lourd tribut au sous-développement qui s'aggrave. De toute la misère du monde, celle des enfants est la plus insoutenable; de toutes les injustices, la plus injuste.

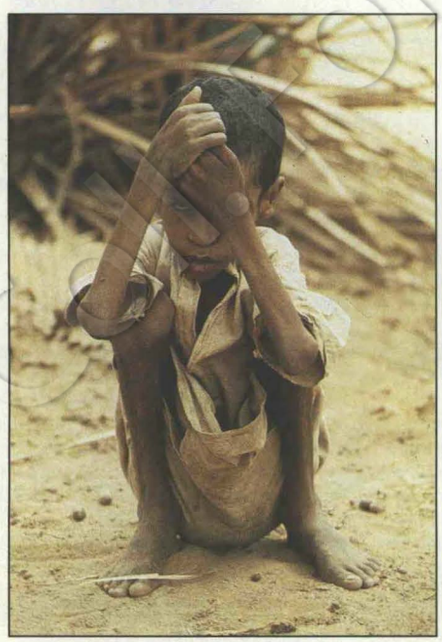

Il n'était que temps que le monde reconnaisse enfin à l'enfant le droit à être protégé, nourri de façon appropriée, le droit à ses parents, à la santé et à l'éducation, le droit à être un enfant. En cette fin de XXe siècle, ces droits de l'enfant sont une idée neuve qui doit faire rapidement son chemin. L'humanité saura-t-elle, pour lui, être enfin à la hauteur de ses responsabilités ?

G.T.

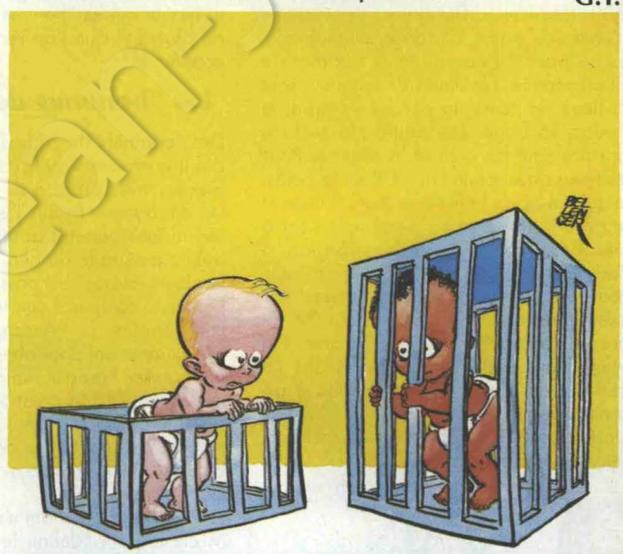

"Les enfants sont les premières victimes de la dette et de la récession "

Dans son rapport annuel sur " la situation des enfants dans le monde en 1989 ", l'UNICEF dénonce : "pour près de 900 millions de personnes, c'est-à-dire environ un sixième de l'humanité, le progrès de ces dernières années est aujourd'hui en panne . Dans bien des pays, le développement s'essouffle et fait même marche arrière ".

Dans la majeure partie de l'Afrique et en Amérique latine, le revenu moyen a reculé de 10% à 25% dans les années 80 . Le rapport moyen poids/âge des jeunes enfants, est en baisse. Dans près de la moitié des 103 pays en développement, le taux d'inscription à l'école primaire des enfants âgés de 6 à 11 ans est en net recul .

Les enfants sont les premiers à subir les conséquences de la récession des années 80. 500.000 enfants sont décédés ces douze derniers mois des suites de la crise... Le monde industrialisé ignore donc le plus souvent qu'un progrès chèrement acquis est en train de s'inverser . C'est la première fois depuis 1945 que des hommes endurent de telles privations et une telle misère sur une si grande échelle "

L'UNICEF propose d'instaurer, dans la prochaine décennie, " un pacte de développement réel" entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement pour éradiquer les pires aspects de la pauvreté d'ici à l'an 2000. Sera-t-elle entendue?

Exclusif





EDWIGE AVICE :

"Mettre un terme à une situation révoltante pour la conscience"

A l'heure où les violences et les souffrances infligées aux enfants se multiplient d'un continent à l'autre - travail des enfants, guerres, sous-développement, maladies, exploitation sous toutes les formes - quelle peut être la portée de cette convention ?

Le texte, tel qu'il est, est le fruit de négociations très difficiles et de compromis délicats. Même s'il ne va pas aussi loin que le souhaitent les pays occidentaux, il constitue néanmoins le plus grand dénominateur commun possible dans le domaine des droits de l'enfant. Si, pour certains pays, il reste parfois en retrait par rapport aux législations nationales, en revanche, pour de nombreux autres, il représente une avancée par rapport à la situation présente et un formidable espoir s'il venait à être, partout, complètement respecté.

Il a fallu environ dix ans pour arriver, en décembre dernier, à la rédaction de ce projet de convention, auquel la France, les organisations non gouvernementales (O.N.G.), notamment l'UNICEF, ont activement participé. Dans un domaine aussi sensible, la diversité des systèmes économiques, juridiques, culturels et religieux - notamment en ce qui concerne la conception de la famille elle-même - rendait difficile la réalisation d'un consensus entre plus de 150 Etats.

Quelles sont les avancées que vous jugez les plus importantes ?

Le projet de convention comporte cinquante-quatre articles. Je citerai par exemple le droit pour l'enfant à un nom, à une nationalité ; le droit aux soins de santé, à l'éducation; le droit au repos, au jeu; à la liberté d'expression et d'information, de conscience et de religion. De nombreux articles de la convention ont trait aux relations entre l'enfant et ses parents. L'enfant a le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux, il ne doit pas en être séparé contre leur gré. En cas de séparation, l'enfant a droit à chacun de ses deux parents, et les Etats doivent faciliter la réunification de la famille en autorisant les entrées et sorties du pays. Ensuite et surtout, le droit à une protection particulière contre les violences faites aux enfants (violences physiques ou mentales, violences sexuelles, exploitation économique, participation aux conflits armés) est affirmé nettement.

Quels sont les points qui ont soulevé le plus de difficultés au cours des négociations ?

Certains articles ont été l'objet de négociations complexes, en raison de conceptions et d'intérêts très divergents. Ainsi, pour l'âge en dessous duquel les enfants ne peuvent participer directement aux hostilités. Cet âge, fixé à 15 ans, et autour duquel s'est réalisé un compromis, peut nous paraître insuffisant. Nous aurions préféré le seuil de 18 ans. Il marque cependant une avancée, si l'on tient compte de la participation choquante de tout jeunes adolescents dans de récents conflits armés.

L'adoption a également suscité de longues discussions, notamment l'adoption internationale. Certains pays, victimes de trafic d'enfants, ont souhaité que l'adoption - qui devra être en tout état de cause strictement réglementée - dans un autre pays, ne puisse être envisagée que si aucune possibilité d'adoption, d'accueil, ou de placement ne peut être trouvée dans le pays de l'enfant.

Notons également que la liberté de pensée, de conscience, et de religion reconnue aux enfants par l'article 14, a soulevé de la part de certains pays de fortes réticences, car elle heurte certaines conceptions culturelles et religieuses, concernant la place assignée à l'enfant au sein de la famille.

La législation française en matière de droits de l'enfant paraît à bien des égard conforme, voire en avance. Toutefois, ce texte ne nous offre-t-il pas des perspectives nouvelles ?

Si, dans certains domaines, la convention est en retrait par rapport à une législation nationale, c'est cette dernière qui prévaut, comme le précise l'article 21. Il n'y aura donc pas d'alignement par le bas ; il faudra au contraire tirer les législations vers le haut. A cet égard, l'article 12 paraît très novateur. Il reconnaît en effet à l'enfant le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, ses opinions étant prises en compte selon son âge, et son degré de maturité. Or, en France, dans certaines procédures administratives, le droit à la parole est loin de lui être suffisamment reconnu. C'est le problème du droit des mineurs qui est ainsi posé et sur lequel travaille, en France, Denise Cacheux (député PS du Nord).

Est également intéressant l'article 17 qui encourage les médias à diffuser ce qui représente une utilité sociale et culturelle pour l'enfant. Implicitement, cela nous conduit à nous interroger sur la situation faite aux enfants dans nos médias, en particulier à la télévision.

Cette convention devrait être votée en septembre. Comment son application sera-t-elle contrôlée ?

Un Comité des droits de l'enfant composé de dix experts de haute moralité et de compétence reconnue, élus par les Etats adhérents à la convention, sera chargé de veiller à son application. Deux longs siècles après la Déclaration des droits de l'homme, nous espérons, en cette année du bicentenaire, que seront reconnus enfin les droits de l'enfant à travers le monde.

Toute atteinte aux droits de l'homme demeure un scandale pour la conscience, mais s'agissant des enfants qui sont les êtres les plus fragiles et les plus vulnérables, cette situation est encore plus révoltante. Il nous faut maintenant œuvrer pour combler l'effrayant fossé qui sépare encore de pénibles réalités des règles de droit que nous élaborons dans nos enceintes internationales. Il me semble, enfin, que nous n'avons pas encore complètement exploré le champ des droits nouveaux en matière de droits de la personne. Qu'il s'agisse des droits des femmes, de ceux de l'enfant, du droit au développement pour les pays pauvres, du droit à l'environnement... Que de travail encore devant nous! Je souhaite que l'année 1989 soit exemplaire. Elle nous permettra, je l'espère, de réactualiser la "Civilisation des Lumières".

Propos recueillis par
Ghislaine Toutain

CONVENTION DES DROITS



LES MAITRES

Nous voulons pouvoir bien faire notre métier

Les négociations autour des projets du gouvernement ont débuté au ministère de l'Education nationale, alors que des manifestations d'enseignants inquiets sont prévues. "Vendredi" en a réuni plusieurs à Nantes et demandé au ministre de leur répondre.

Denis Liquet, professeur de français et d'histoire-géographie de collège (PEGC), Nantes (44) : **passons aux actes !**

"En 1981, dans les régions de l'Ouest particulièrement, on attendait beaucoup sur la question du dualisme enseignement public/enseignement privé. Aujourd'hui, la gauche est revenue au pouvoir. Et, depuis un an, le gouvernement nous rebat les oreilles du même leitmotiv : "L'éducation est la priorité des priorités." La déception est vive. On ne dit pas que tout est négatif. La révision des contenus, des rythmes scolaires, le développement du travail en équipe : il y a beaucoup de points positifs dans le projet. Mais sur leur mise en œuvre concrète : peu de choses.

Ce qu'on n'accepte pas non plus, c'est que le travail en équipe soit lié à un projet d'établissement. Nous en voyons d'autant moins l'utilité, que les actions sont déjà nombreuses sur le terrain - PAE (Projet d'action éducatif, ouverture sur l'extérieur...) que même les plus frileux se sont mis à innover. Pourquoi institutionnaliser ce qui existe déjà avec le risque supplémentaire que nos projets soient récupérés par des partenaires extérieurs, groupes de pression, entreprises...? "

Dominique Thoby, institutrice, Malville (44) : **qui décidera de notre mérite ?**

"Proposer des indemnités, c'est reconnaître que les besoins de revalorisation existent. Alors, l'Etat donne 100 F. à l'un, 200 F. à l'autre, de façon totalement injuste. J'enseigne dans une école de onze classes, en secteur rural, une cité-dortoir où la population a triplé en dix ans et croule sous les problèmes de chômage, d'endettement, de saisies... Des situations catastrophiques où les enfants sont les premiers à trinquer. Nous nous battons en permanence contre l'échec scolaire avec bien peu de moyens. C'est vrai que dans les ZUP de Saint-Nazaire ou des alentours de Nantes, les écoles accueillent des enfants totalement marginalisés. Il y a des choses très généreuses dans la loi. Bien sûr, nous aussi nous voulons des heures de soutien, des études dirigées, du travail en petits groupes, des passerelles pour éviter les redoublements. Mais avec quels moyens ? Rien n'est dit. Un exemple ? Lionel Jospin a annoncé qu'on ferait de l'anglais dans tous les CM2 dès la rentrée prochaine. Formidable ! ont applaudi les parents et l'opinion publique. Mais nous sommes en février, à six mois de la rentrée, et nous ne savons toujours pas qui va assurer ces cours, qui va payer, comment alléger l'emploi du temps pour placer les trois heures prévues. Ce n'est pas très sérieux !

Jean-Claude Manceau, professeur de technologie en collège, Saint-Mars-la-Jaille (44) : **il faut définir des objectifs pour le collège**

"Le problème du collège, c'est que désormais, tout le monde y arrive et qu'on continue à y enseigner comme il y a vingt ou trente ans, quand il était réservé aux privilégiés et n'était qu'une étape vers le lycée alors que 60% des élèves sont éliminés avant la seconde.

Il est urgent de définir pour le collège des objectifs précis. Actuellement, on prend le problème à l'envers. On parle de parcours de la réussite ? En vérité, les études sont un véritable parcours du combattant. Il faut refondre les programmes. Nous avons aussi été très déçus par l'abandon du projet de corps spécifique d'enseignants. Si l'on veut un collège démocratique, il faut renforcer l'interdisciplinarité. Avec le même corps que celui des lycées, des gens hyperspécialisés dans une matière, on n'y arrivera jamais.

Pascal Priou, instituteur à titre provisoire , Malville (44) : **des moyens supplémentaires dès la rentrée**

"Je suis sorti il y a quatre ans de l'Ecole normale et j'ai eu la chance d'être chargé, au sein d'une équipe, d'aider les enfants en difficulté. Une tâche d'autant plus difficile que je n'ai jamais été formé pour ça. J'attendais beaucoup du plan Jospin. Et qu'est-ce qu'on nous propose ? Des grades, du Monory puissance 3 ! Pas de reconnaissance sociale, pas de revalorisation des salaires, un plan de carrière qui porte atteinte à la cohésion des instituteurs et rien pour aider ceux qui se battent contre l'échec scolaire ! Si cela continue, le ras-le-bol général des enseignants sera dramatique pour la qualité du service. Pas de redoublement", d'accord, mais comment ? Dans mon école, nous organisons l'apprentissage de la lecture en deux ans. Quand les enfants ont du mal à suivre, on ne leur fait pas redoubler le cours préparatoire. On les laisse passer en cours élémentaire 1 et on les suit individuellement. Que l'on nous donne donc quelque chose de tangible dès la rentrée, qui nous prouve que le projet Jospin, ce n'est pas du vent.

Yvon Grall, professeur de lycée professionnel, Nantes (44) : **travail en commun, avantages communs**

" En lycée professionnel, les enfants en difficulté, on en connaît un rayon. On fait un travail dur et on bosse beaucoup en équipe. Jusqu'en 1985, il n'y avait pas de disparités entre nous, puis, on nous a créé un second grade et voilà qu'on nous en ajoute un troisième. Avec ce système, 30% de nos collègues partiraient en retraite sans aucune revalorisation. Nous ne voulons pas non plus d'indemnité de professeur principal. Nous voulons une prime unique pour tous. Si on travaille en commun, il faut que les avantages financiers soient communs."

C.N., professeur d'économie et de gestion, Nantes (44) : **les professeurs doivent être recrutés au niveau de la maîtrise**

"La réforme n'envisage pas vraiment de revalorisation salariale. J'estime être normalement payée pour mon service au sens strict mais beaucoup d'heures supplémentaires ne sont pas comptabilisées ou très mal : celles qu'on consacre après les cours aux élèves qui n'ont pas compris, celles qu'on passe à corriger des copies d'examens...

Autre problème : si on recrute les instituteurs au niveau de la licence, il faut absolument qu'on recrute des professeurs au niveau de la maîtrise sinon nous perdons notre crédibilité vis-à-vis des élèves et des parents. Il est normal qu'un professeur de lycée qui se trouve en face d'élèves de 1ère ou de terminale ait un bagage important dans une discipline précise.

LIONEL JOSPIN :

L'élève au cœur de l'acte éducatif

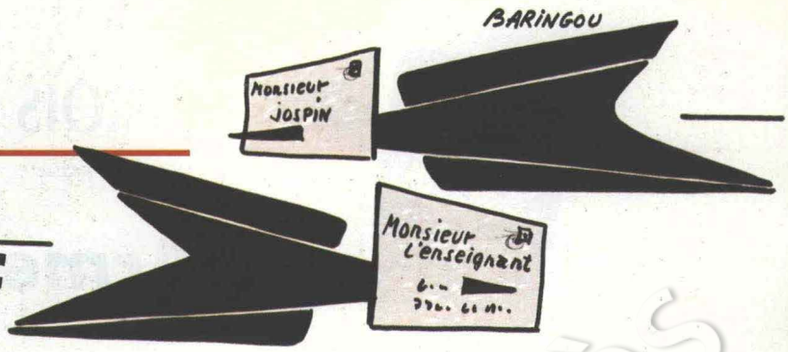

"Les réactions des enseignants témoignent de leur attente de voir changer les conditions de travail, et évoluer le système éducatif. De nombreuses interrogations portent sur le dispositif de revalorisation. Un "quatre pages" centré sur les mesures de ravalorisation a été envoyé à tous les enseignants. Parallèlement, les discussions continuent avec leurs représentants. Vous en serez tenus informés.

Vous êtes nombreux à juger certains aspects du projet de loi d'orientation très positifs et généreux. Vous êtes également nombreux à ne pas voir clairement sa mise en œuvre concrète et ses applications dans votre vie quotidienne.

De fait, le 17 janvier, j'avais présenté les directions dans lesquelles devait s'orienter notre travail. Depuis cette date, la discussion s'est approfondie; des concertations ont été menées avec tous les partenaires et les acteurs du système éducatif. Il est vrai que l'opinion, s'est fixée sur la revalorisation de la fonction enseignante. C'était sans doute inévitable. Mais cette concertation fondamentale sur les grands objectifs et l'évolution du système éducatif français ne doit pas être étouffée.

Dans mes propositions du 28 février, j'ai tenu compte des observations et des suggestions de tous les participants à la première table ronde.

Large concertation

Ces propositions concrètes répondent à vos interrogations en ce qui concerne la vie des établissements, les moyens de lutter plus efficacement contre l'échec scolaire, d'apporter aux élèves le suivi et le soutien dont ils ont besoin, enfin de travailler dans de meilleures conditions.

Notre optique consiste à placer l'élève et l'étudiant au centre de l'acte éducatif. Cette conception exige des réflexions approfondies sur la lutte contre les inégalités et l'apprentissage de la responsabilité,d'une part, sur les savoirs à transmettre et les moyens pour y parvenir d'autre part.

Pierre Bourdieu et François Gros, spécialistes incontestés, ont été chargés d'animer les premiers groupes d'étude. Un texte,qui sera publié prochainement, définit des principes et propose la fondation d'un comité consultatif des programmes et des contenus. Ce comité, réunissant des compétences reconnues,aurait à conseiller le ministre pour l'élaboration de programmes qui ne seraient modifiables qu'au bout de cinq ans, seraient annoncés dix-huit mois à l'avance et, éventuellement, précédés de périodes d'expérimentation.

La suite de la réflexion sera davantage tournée vers les contenus intrinsèques et fera l'objet d'un colloque international.

Parallèllement, nous allons organiser une série de colloques dans les Académies. Nous en tirerons les leçons au cours d'une réunion de synthèse à Paris. Ensuite, les phrases opérationnelles pourront commencer.

Tenir compte de l'évolution psychologique et physiologique de chaque enfant et de chaque jeune suppose une bonne appréhension de la notion de cycles.



A l'école primaire , une acquisition fondamentale : celle de la lecture. Il nous faut étudier l'idée d'une évaluation des acquis de tous les élèves entrant en CE2 et en 6ème. La même mobilisation de moyens d'envergure pourrait être consacrée à l'initiation des enfants de l'école primaire à une langue étrangère. La lutte contre les handicaps et l'intégration scolaire relève également des missions de l'école primaire.

A chacun son parcours

Au collège , à la diversité des élèves doit répondre la diversité des parcours. Aux classes d'enseignement général se sont ajoutées des classes de 4ème et de 3ème technologiques.

L'apprentissage de la responsabilité, en fait la marche vers la citoyenneté, doit devenir un élément important de la formation, concrétisé dès l'entrée au collège par le "contrat de formation". Le contrat a pour but de responsabiliser tous les partenaires (élève, famille, équipe éducative) autour du projet formulé. Le contrat de formation relève du droit individuel. Les droits collectifs des lycéens et des étudiants méritent d'être précisés et élargis.

Dans les lycées, première mesure significative : la création d'un conseil de délégués élèves. Réuni sous la présidence du chef d'établissement, ce conseil aurait à connaître des problèmes de vie scolaire et du travail. Il définirait, en collaboration avec les responsables, les besoins et les méthodes de formation à la fonction de délégué.

Dans l'enseignement supérieur , l'arrêté relatif à l'Observatoire de la vie étudiante vient de paraître. Cet organisme est chargé de rassembler toute information sur la vie étudiante.

En outre, les mesures suivantes sont proposées : l'amélioration du versement des bourses , le renforcement des pouvoirs de gestion des étudiants. Enfin, j'invite les recteurs à associer les représentants étudiants à la définition des schémas de développement.

Autre point essentiel : la reconnaissance des organisations étudiantes. Les étudiants ne sont pas concernés par les définitions "d'organisations professionnelles"du Code du Travail. Il est donc proposé d'y substituer le terme d'organisations représentatives étudiantes en conservant l'esprit défini par l'article L 411-1 du Code du Travail.

Des centres de formation des élus seraient subventionnés et rattachés aux organisations siégeant dans les instances précitées.

Une circulaire doit être diffusée dans les prochains jours. Elle engage une première vague de contractualisation avec les établissements de dix académies."

TROIS MOIS APRES LE SEISME

L'Arménie en souffrance

Revenir en Arménie, trois mois après le tremblement de terre. L'heure d'un premier bilan. Images d'un peuple traumatisé qui ne cesse pourtant de revendiquer la reconnaissance de son identité.

Obtenir des chiffres fiables sur le séisme du 7 décembre relève presque de la mission impossible. Selon les autorités, 25.000 victimes ont été dénombrées (plus de 100.000 pour les observateurs), 520.000 personnes n'ont plus d'abri, 170.000 ont perdu leur lieu de travail. Les pertes économiques sont estimées à 10 milliards de roubles soit la croissance annuelle du revenu national de l'Union soviétique. 12.000 personnes ont été hospitalisées dont 30% sont des enfants. Concernant les disparus, aucun chiffre. Enfin, 80.000 Arméniens seraient actuellement hébergés dans des pensionnats d'autres républiques soviétiques. A l'hôpital Massiv d'Erevan, on affirme que la situation est aujourd'hui normalisée. Il n'y aurait quasiment plus d'enfants seuls, les orphelins ayant été très rapidement recueillis.

Le rapatriement des exilés exige la reconstruction rapide des logements, des entreprises et de tous les bâtiments indispensables à une vie normale. Les autorités semblent exagérément optimistes en estimant que ces travaux (6 millions de m2) seront achevés dans les deux ans. Pari d'autant plus ambitieux que les reconstructions devront "respecter un certain nombre de règles anti-sismiques".

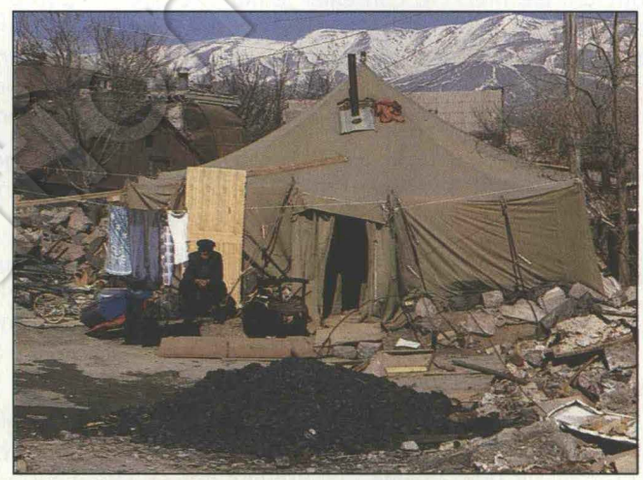

La destruction des usines a jeté dans l'inactivité des milliers d'Arméniens. Même si les ouvriers de l'Etat perçoivent toujours leur salaire, cette inaction amplifie leur rancœur. Les allocations mensuelles promises aux victimes (de 100 à 200 roubles selon préjudice - 1 rouble = 10F) ne sont pas systématiques. A Spitak, qui sera reconstruite à 7 kilomètres, les travaux de déblaiement ont peu avancé. A Leninakan, au contraire, les grues sont à l'œuvre.

Pas assez de vêtements, de nourriture; la colère est immense et les accusations pleuvent : "les soldats ne travaillent pas, ils boivent... Moscou nous a oubliés. L'aide a servi à toute l'Union soviétique. Des gens se sont enrichis sur notre dos en revendant les marchandises qui nous étaient destinées. Si vous pouvez donner encore, accompagnez l'aide jusqu'au bout..." Par contraste, la reconnaissance des Arméniens envers les pays ayant envoyé des secours d'urgence est éclatante. Le mot "français" suffit à provoquer les remerciements les plus chaleureux. Les dons, fleurs, fruits, parce qu'ils sont modestes, ont l'inestimable valeur de la sincérité. A Spitak, un vieillard au visage sombre, à la chevelure hirsute, crie en levant le bras : "que je meure pour la France ou l'Italie, mais pas pour l'Union soviétique !".

L'identité arménienne

Au désastre économique, se superpose l'incertitude politique. Erevan vit à l'heure du couvre-feu (de 1 heure à 5 heures) et a commémoré, le 28 février, l'anniversaire des émeutes anti-arméniennes de Sougaït (Azerbaïdjian) qui avaient fait des dizaines de victimes. Une manifestation tolérée mais très encadrée, occasion pour la population de soutenir les membres du comité Karabakh emprisonnés. Caloust Galoïan, premier secrétaire du PC arménien, en est agacé. Il affirme cependant qu'un procès aura lieu et que les 14 emprisonnés seront libérés s'ils n'ont pas commis d'erreur. Inversement, "ils seront condamnés en vertu des lois et des règles pour la préservation du système. Et de conclure à propos de la perestroïka en Arménie : "la lutte d'aujourd'hui consiste à revenir à la compréhension du socialisme denine, après les déformations du passé."

La majorité des Arméniens se retrouve pour demander le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie. Leurs revendications sont finalement modérées. Peu nombreux sont ceux qui réclament une totale indépendance. Même autour du comité Karabakh on adopte une attitude légaliste : la constitution prévoit une représentation des républiques à l'étranger (équivalent d'une ambassade).

Actuellement, l'activité politique se polarise sur les élections au Soviet suprême du 26 mars. Les sympathisants du Comité ont toutefois peu d'illusions sur les chances de leurs candidats. En effet, les postulants franchiront difficilement les multiples échelons de la sélection.

Les difficultés nées du séisme n'ont pas amoindri la fierté arménienne qui s'exprime puissamment au sein des associations. Et la diaspora (près de 3 millions de membres) apporte aux Arméniens d'Arménie un soutien sans faille et constitue une pression extérieure vigilante.

Reportage
Maryline Trassard

L'avion du PS



Samedi 25 février 1989, dans le froid du matin, à Erevan (capitale de l'Arménie), la cargaison humanitaire de l'avion du Parti socialiste est déchargée sur la piste de l'aéroport. Matériel médical destiné aux instituts pédiatriques de la ville, colis de vivres et de vêtements, appareils permettant de fabriquer des prothèses (très attendus par MSF et Handicap international) et la pièce-maîtresse : un sténoscope, appareil de radiologie utilisé pour les opérations urologiques. Au total, un apport d'une valeur d'un million de francs.
Des marchandises, remises sous l'œil attentif d'une délégation du Parti socialiste : Jean-Jacques Queyranne, Gérard Collomb, René Rocquet (maire d'Alfortville, ville où réside une importante communauté arménienne), Jean Krikorian, un des responsables du Parti socialiste arménien en France; Henri Saby, président du groupe socialiste européen; Gérard Lindeperg, secrétaire national aux Droits de l'-homme ainsi que deux membres du COSI (Compagnie opérationnelle de secours international).

australie

AVENIR

Il y a enfin un mot que tous les Européens peuvent comprendre.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

AVENIR AVENIR AVENIR **LE PREMIER AFFICHEUR EUROPÉEN.**

AVENIR - 50, rue de Châteaudun - 75009 Paris - Tél. 40 23 22 00



"Requiem" de Gabriel Fauré



Le "Requiem" de Fauré est la plus émouvante de toutes les messes des morts parce que la plus simple, la plus pure. Et voici la découverte. Ce "Requiem" tel que nous le connaissons a été - en fait- surchargé, alourdi ultérieurement par une orchestration plus commerciale. A l'origine, Fauré avait écrit pour les moyens musicaux dont il disposait à l'église de la Madeleine. Et il n'avait ni violons, ni bois. Imagine-t-on ? Philippe Herreweghe a retrouvé la partition d'origine. Toutes les intentions, tous les contrastes : les oppositions entre les voix et les cuivres notamment. Vivement recommandé.
Harmonia Mundi, CD, HMC 90 1292, env. 125 F., 56' 15"

Le Nom de la rose



César du meilleur film étranger 87, "Le Nom de la rose" est l'une de ces œuvres à grand spectacle dont Jean-Jacques Annaud est devenu spécialiste (La guerre du feu, l'Ours). Entre le film d'aventures et le film policier, il se situe dans le décor pittoresque d'une abbaye bénédictine du XIVe siècle. Comme le roman d'Umberto Eco dont il est tiré, "Le Nom de la rose" a recueilli les faveurs du public (près de 5 millions d'entrées à ce jour). Les décors sont de Dante Ferreti, le fameux décorateur de Fellini, Ferreri, Pasolini. Avec Sean Connery, Christian Slater, Michael Lonsdale...
FR 3, 6 mars - 20 h 40

"Aide humanitaire"
Quinze millions d'enfants meurent chaque année dans le monde. Des populations entières sont déplacées ou décimées par la faim ou la guerre en Afrique, en Asie, en Amérique latine. L'avenir de ces populations concerne bien sûr les pays industrialisés qui mettent en œuvre des politiques souvent timides, de coopération. Mais les individus ne sont pas insensibles à cette lointaine détresse. En France, des bénévoles de tous horizons agissent. Ils sont 5 millions à donner de l'argent. Des témoignages, des reportages au Soudan, au Pakistan, en Equateur... Avec Françoise Giraud, Bernard Kouchner, Jacques Delors, Guy Sorman...
Antenne 2, 6 mars - 20 h 35

Frédéric Valabrègue : "La Ville sans nom"



On ne peut s'empêcher de penser à Céline. Deux cents pages puissantes, furieuses : il y a longtemps que l'on n'avait rien lu de tel sur Marseille. Les Marseillais n'aimeront peut-être pas ce roman décapant. Frédéric Valabrègue, lui, aime totalement sa ville : ses pustules, les haines mais aussi sa sensualité, sa beauté violente et il la connaît à fond. Pour les décrire, un lyrisme sans répit. Une curiosité et une belle promesse.
POL, 194 p., 85 F.

Benoit Antheaume et Joël Bonnemaison : "Atlas du Pacifique Sud"

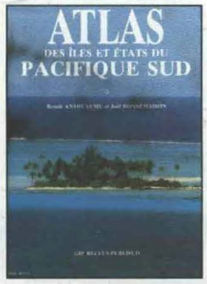

Question : des cinq continents, quel est celui qui a la plus forte proportion de population urbaine ? Impossible à trouver. Réponse : l'Océanie, à cause du poids démographique de la Nouvelle Zélande et de l'Australie avec Sydney et Melbourne notamment.
L'Océanie est en pleine transformation. L'un après l'autre, même les plus petits archipels accèdent à l'indépendance. Du même coup, toutes les stratégies sont à revoir. Et que savons-nous sur l'Océanie...? Voici un bel atlas, agréable à consulter. Cartes et graphiques en abondance. Texte documenté. Une bonne mise à jour.
GIP/Publisud, 130 p., 182 F.

Alain Duchesne et Thierry Leguay : "L'Obsolète. Dictionnaire des mots perdus"
On sait bien que la langue est vivante. Et que des mots naissent. Mais on ne voit pas ceux qui meurent. Eux aussi laissent des regrets. La disparition de "désamour" est aussi triste que ce qu'il exprime. Et "sémiller" : "cet étourdi qui court, saute, sémille" disait Voltaire d'un personnage très vif. Ou encore la "happelourde" -une fausse pierre précieuse (La Fontaine)- et le "conglutineux" par quoi Molière décrivait un corps visqueux et gluant...
"Foin" de ce "farrago" de "machinettes" "rarescentes" et "fluantes". "L'uchronie" toute en "billebaude" est "débiffée".

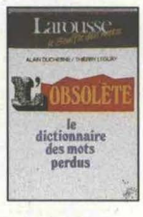

Larousse, 276 p., 105 F.

Marcel Déat : "Mémoires politiques"
Un livre important. Savoir pour comprendre. Suivre l'itinéraire dévoyé de l'un des hommes les plus détestables de son époque. On se souvient de "l'épouvante" qu'exprimait Léon Blum face au manifeste du Parti socialiste national des "néos" (Déat et ses amis, 1933). Pourquoi cette dérive, cette dépravation d'un idéal auquel Déat adhérait si entièrement dans les années 20 ? Ces énormes mémoires, inédits et attendus, y répondent tant Déat, d'un seul bloc, est sincère jusqu'au cynisme. Mais d'une sincérité si révélatrice que l'auteur se gêne lui-même : ... ces sept premiers chapitres -jusqu'à vingt quatre ans- où Déat, extraverti honteux, ne peut utiliser que la première personne du pluriel comme pour parler de lui... Ce "nous" exprime aussi une autre idée : Déat a eu vingt quatre ans en 1914 et une interrogation : comment entrer dans la vie par la porte de la guerre ? Et ce qui s'ensuit.
Denoël, 998 p., 280 F.

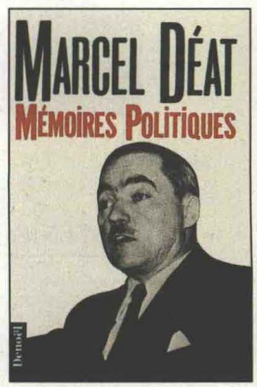

BLOC-NOTES

Claude Estier

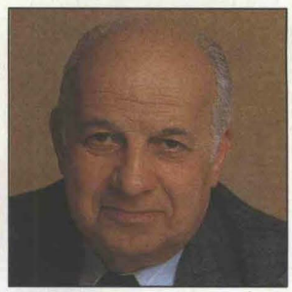

22 février
Alors que la perestroïka engagée en Union Soviétique fait souffler un vent nouveau à Budapest et à Varsovie, on est encore loin du compte en Tchécoslovaquie. En quelques heures, un tribunal de Prague a condamné l'écrivain Vaclav Havel, qui a déjà passé cinq ans en prison en tant qu'animateur de la Charte 77, à neuf mois supplémentaires. Son crime ? Avoir déposé une gerbe place Venceslas à la mémoire de l'étudiant Jan Palach, symbole de la protestation contre l'arrivée des chars soviétiques il y a vingt ans. Parce que je connais Havel -que François Mitterrand a lui-même rencontré lors de son récent voyage à Prague- j'étais, avec d'autres, intervenu auprès des dirigeants tchécoslovaques pour qu'il ne soit pas condamné. En vain. Jusqu'à quand ces dirigeants vont-ils s'obstiner à refuser toute contestation alors même que la presse soviétique commence à publier des articles évoquant la nécessaire "réévaluation" de l'intervention de 1968 ?

25 février
Le communiqué publié cette semaine par Mgr Decourtray prenant la défense des "croyants offensés dans leur foi" et établissant un parallèle entre le film de Scorcese "La Dernière tentation du Christ" et les "Versets sataniques" de Salman Rushdie peut sembler justifier les réactions contre ces "offenses" qui se développement partout dans le monde y compris chez nous. Certes, personne ne pensera que l'archevêque de Lyon veuille approuver les appels au meurtre de Khomeiny. Mais comme l'écrit Philippe Boucher dans "Le Monde" : "L'Internationale de la calotte se porte bien, merci !". La bonne réaction me semble venir aujourd'hui de l'éminent jésuite Paul Valadier, directeur de la revue "Etudes", dans l'interview qu'il donne à "Libération" : "S'il y a blasphème, il est surtout du côté de l'ayatollah qui bafoue toute espèce de loi. Le rapprochement avec le film de Scorcese est donc tout à fait indu." M. Valadier ne pense pas non plus "que les religions doivent constituer une sorte de Sainte Alliance contre toutes les attaques dont elles peuvent être l'objet. Cela, souligne-t-il, favoriserait les extrémismes et les fondamentalismes." C'est bien de cela dont nous sommes menacés et on voit mal ce que l'Eglise catholique a à gagner à de telles prises de position.

26 février
Toujours l'affaire Rushdie dont les vagues s'amplifient de jour en jour. Mais Laurent Fabius, à "7 sur 7", est le premier à avoir évoqué la vie de l'écrivain indien menacé par les fanatiques de Téhéran et qui tremble aujourd'hui dès qu'il sort de chez lui ou qu'il entend un bruit. Et quand on voit à Paris même, un millier de musulmans -dont aucun, et pour cause, n'a lu le livre incriminé- défiler en criant "A mort, le Satan !"-, on veut espérer que la police britannique est capable de protéger efficacement un homme dont la tête est ainsi mise à prix.

26 février
Valéry Giscard d'Estaing, au "Grand Jury RTL-Le Monde", ressemble à sa caricature du "Bebête-show". Il reste obsédé par le désir de redevenir président de la République ce qui passe, pense-t-il, par l'union de la droite dont il serait le chef. Il imagine déjà des "Etats généraux de l'opposition", lui reconnaissant enfin ce rôle qui lui avait été refusé après les élections de juin dernier. A entendre Jacques Chirac qui revient sur les estrades tel qu'en lui-même, la défaite ne l'a pas changé, l'affaire n'est pas encore conclue. Giscard à beau affirmer que "le socialisme est au bout de son chemin", il n'est pas, quant à lui, au bout de ses peines !

◆

L'INVITÉ

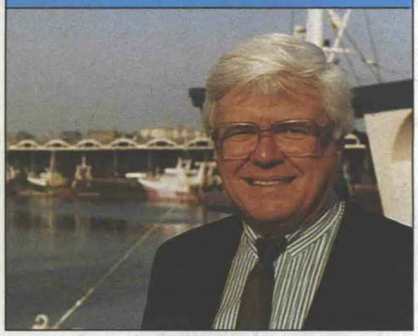

Jean Beaufils

Comme chaque semaine, "Vendredi" a un invité : à lui de traiter en trente lignes d'un sujet d'actualité sur les trois qui lui sont proposés.

Cette semaine :

1- Rédigez la prière d'insérer pour l'édition française des "Versets sataniques" de Salman Rushdie.

2- Vous êtes le prochain invité de la fameuse émission "L'Oreille en coin" de France-Inter. En quelques lignes, vous vous présentez et vous répondez à la question que vous redoutez le plus.

3- Parmi ces grands personnages, l'un va être statufié dans votre commune, lequel et pourquoi ? Mendès-France, Jean Moulin, Voltaire, Danton, Simone de Beauvoir, Coluche, Pasteur.

Jean Beaufils, tête de liste à Dieppe (Seine-Maritime), fait une seule réponse aux trois questions.

En imaginant que Françoise Morasso et Maurice Horgues aient l'idée de m'inviter à "l'Oreille en coin" et que de plus ils aient l'intention de m'embarasser par une question redoutable, ils pourraient facilement utiliser la première que me propose aujourd'hui "Vendredi". En effet, comment dans une émission spirituelle et détendue pourrais-je m'exprimer sur un tel sujet ?
Il n'est pas certain que les propos et commentaires que je serais amené à faire soient du goût ni de l'éditeur du livre -de l'avis de tous très quelconque- ni des ayatollahs. Auteur de cette fatwa criminelle digne de l'Inquisition, Khomeiny orchestre une effroyable campagne de publicité qui laisse loin derrière lui les "fils de pub" les plus réputés, et contribue largement à la naissance d'un best-seller.
Cette intolérance criminelle, ce défi à la raison mis en lumière par l'affaire Salman Rushdie ne peuvent que m'encourager -et là je rejoins la 3ème question de "Vendredi" - à statufier l'un de ceux qui fut le symbole de la lutte contre l'intolérance et l'obscurantisme : Voltaire.
Qui, mieux que l'auteur de "Mahomet ou le fanatisme" et de "Commentaires bouffons sur la Bible", embastillé et exilé par les ayatollahs de l'époque, aurait pu, de sa plume cinglante, pourfendre les assassins de la conscience humaine ? Qui, mieux que lui, mesura le prix du droit à l'ironie envers les pouvoirs et les dogmes, le prix de la liberté d'opinion et de publication...?
Voltaire savait déjà que la fonction critique de la littérature est une condition de la liberté de tous. Cela vaut bien que dans toutes les villes de France, on érige des statues en sa mémoire... Cette idée peut être soufflée... au coin de l'oreille.

La semaine prochaine

Odette Casanova,
tête de liste à Toulon (Var)

Vendredi

Bulletin d'abonnement
à renvoyer à
Vendredi - 10, rue de Solferino - 75007 Paris

Nom .....Prénom .....
Adresse : N° .....Bât/Esc : .....
Rue : .....
Commune .....
Code Postal |_|_|_|_|_| Bureau distributeur .....

Ci-joint paiement par : ❑ Chèque bancaire (à l'ordre de Vendredi) ❑ Mandat poste (à l'ordre de Vendredi)
❑ CCP n°15-221-55 X ❑ Carte de crédit..... n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

|___| abonnements à 200F =..... |___| abonnements de soutien à 500F =..... Soit au total :.....F

En direct des villes



Villefranche-sur-Saône :
Urbanisme et prévention de la délinquance

L'urbanisme et la prévention de la délinquance sont deux domaines complémentaires sur lesquels la municipalité de Villefranche-sur-Saône a fait porter ses efforts au cours du mandat qui s'achève.

En 1982, le transfert du centre hospitalier qui libérait 7.000 m2 de terrains et bâtiments en plein centre-ville ne pouvait laisser indifférente la municipalité dirigée par André Poutissou. Plusieurs possibilités s'offraient alors à elle. Très rapidement, il est apparu qu'un abandon de l'opération au seul secteur privé tel que le préconisait l'opposition locale, pouvait représenter de graves inconvénients. Le risque principal était que les investisseurs se tournent vers des réalisations haut de gamme desquelles la population caladoise (les habitants de Villefranche-sur-Saône) aurait été exclue. La municipalité a préféré conserver la maîtrise de l'opération d'aménagement de cette partie de la ville. Elle en a confié la conduite à la Société caladoise de rénovation urbaine, société anonyme d'économie mixte, présidée par Simone Cottin, adjointe aux finances. Ainsi, il était possible d'intégrer pleinement au projet des objectifs municipaux de revitalisation du centre ville.
Depuis l'achat des bâtiments par la ville en 1982 (15 millions de F. en valeur 1982), deux tranches de travaux ont été réalisées pour un montant total de 33 millions de F. (valeur 1984) dont 11,5 à la charge de la ville. Elles ont permis la construction de logements, l'aménagement de locaux administratifs, d'activités privées (cinéma d'art et d'essai, hôtel, commerces, services), de lieux publics (espaces de plein air, salles d'exposition, locaux associatifs). La troisième et dernière tranche repose surtout sur des réalisations culturelles (salle des fêtes, auditorium, école de musique municipale). Elle achèvera l'aménagement de cet ilôt de plus en plus prisé des Caladois.

Insertion des jeunes

Autre objectif poursuivi par la municipalité : la prévention de la délinquance dans une ville durement touchée par ce problème. En 1983, a été installé un conseil communal de prévention dont le champ d'intervention recouvre la sécurité, les luttes contre la toxicomanie, l'échec scolaire, la récidive, la défense des droits des victimes et surtout l'insertion professionnelle des jeunes. Parmi les actions, il faut noter la création de 10 postes de travaux d'intérêt général dans les services municipaux pour faciliter l'application des peines de substitution, l'ouverture d'une antenne de quartier dans le secteur de Belleroche et la mise en place d'un conseil de jeunes (13-17 ans) permettant à ces jeunes élus de participer aux différentes activités de la ville. Ces démarches ont permis d'abaisser régulièrement depuis 1983 le taux de la petite délinquance.
Au terme d'un bilan positif, André Poutissou se retire et passe le flambeau à Jean Dubuis, son premier adjoint. Sans doute le meilleur moyen de poursuivre l'œuvre entreprise.

J.-P.B.

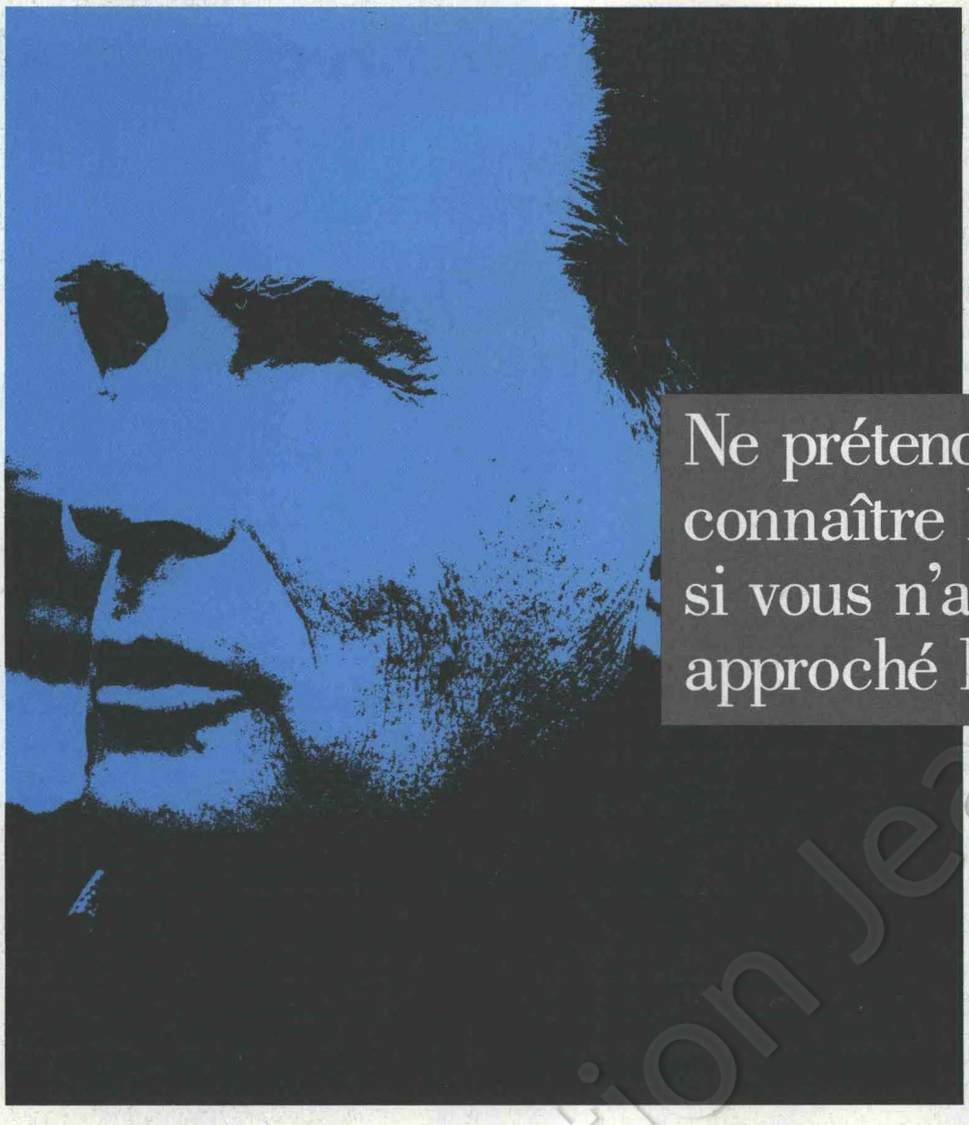

Ne prétendez pas connaître l'homme si vous n'avez pas approché l'écrivain

Il est des œuvres qui nous offrent le rare privilège d'être le miroir de notre temps. Celle de François Mitterrand fait partie de ces exceptions. A travers sa vision de militant, c'est notre histoire et la place qu'occupe le socialisme en France qui sont évoquées dans cette œuvre unique. Jamais sans doute un homme n'avait joué aussi librement les nombreux registres du regard, de l'analyse, de la sensibilité, de l'érudition.

Le temps d'une œuvre, vous lecteur, êtes l'hôte d'un personnage surprenant dont la singularité des choix et des passions côtoie les événements qui ont marqué le destin de la France. Au-delà des faux semblants politiques et des conformismes partisans, l'œuvre de François Mitterrand vous invite à suivre le cheminement intellectuel d'un homme avec ses combats, ses doutes, ses remises en question, ses engagements.

Au cœur des vraies questions, celles qui conditionnent choix et stratégies, vous allez découvrir page après page les motivations profondes de son itinéraire dont les révélations vont parfois à l'encontre des idées reçues.

Histoire vivante, rythmée par d'étonnants documents photographiques, cette superbe collection en 13 volumes est un témoignage passionnant, riche en enseignements. Une véritable œuvre littéraire autant qu'un acte politique. De l'engagement du résistant, du combat pour l'unité du mouvement socialiste, de la création du parti socialiste en 1971 jusqu'à la veille de l'élection présidentielle en 1981, cette œuvre retrace le combat permanent d'un Humaniste pour qui la liberté commence par plus de solidarité et de démocratie à la tête de l'Etat.

195,22 F seulement par mois

Vous pouvez acquérir l'ensemble de l'œuvre de François Mitterrand en ne payant que de faibles mensualités. Nous vous proposons plusieurs formules à partir de 195,22 F TTC par mois. Vous recevrez les 13 volumes en une seule fois dès réception de votre bon de commande.

Une collection de prestige

13 volumes : Aux frontières de l'union française, Présence française et abandon, La Chine du défi, Le coup d'Etat permanent, Ma part de vérité, Un socialisme du possible, La rose au poing, La paille et le grain, Politique I (2 volumes), L'abeille et l'architecte, Ici et maintenant, Politique II.

Impression sur papier fin vergé crème, reliure pleine peau bordeaux, dorure au luxor sur plat et dos, tranche supérieure dorée, gardes imprimées sur papier vergé crème, iconographie d'actualité en noir/blanc.

ATTENTION ! cette offre est limitée à 1000 exemplaires.
Commandez dès aujourd'hui les œuvres complètes de François Mitterrand.

Nous n'avons plus en notre possession que 1000 exemplaires de cette collection prestigieuse des œuvres complètes de François Mitterrand.
Alors ! commandez-la dès aujourd'hui, nous serons à notre grand regret dans l'impossibilité de la faire parvenir à ceux qui tarderaient trop à nous répondre.

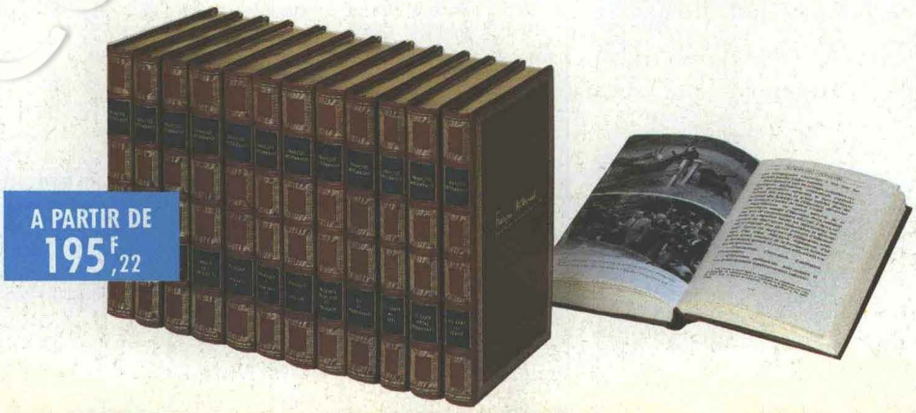

A PARTIR DE 195 F,22

Je souhaite acquérir l'une des 1000 dernières collections des œuvres complètes de François Mitterrand.

- ☐ Je joins mon règlement au bon de commande par chèque 2180 F TTC à l'ordre de Histoire et Politique
- ☐ Je choisis le paiement par CB
  - ☐ au comptant
  - ☐ sur 3 mois (sans frais)
  - ☐ sur 2 mois (sans frais)
  - ☐ sur 4 mois (sans frais)

N° CB ..... Date d'expiration .....

- ☐ Contre remboursement supplément 26 F.
- ☐ Je souhaite régler à crédit. Merci de m'envoyer les documents administratifs de crédit
  - ☐ sur 6 mois (mensualité de 377,77 F TTC)
  - ☐ sur 9 mois (mensualité de 256 F TTC)
  - ☐ sur 12 mois (mensualité de 195,22 F TTC)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

_____

Code postal _____ Ville _____

Date _____ Signature

Merci de retourner ce bon de commande le plus rapidement possible à :
Histoire et Politique, 22, rue Béteille 31500 Toulouse

Collection Jean Vilar